

## ANNUAIRE DES ENTREPRISES COLONIALES, 1922 LA RÉUNION

9 — Banque de la Réunion, Siège social : SAINT-DENIS (Réunion).

Agence centrale à Paris, 10, rue Auber [= BAO, Agence centrale des banques coloniales]

Capital. — Sté an., f. le 30 avril 1849, 3 millions de fr., en 8.000 act. nominat. de 375 fr. ent. lib. Divid. : 1916-17, 80 fr. ; 1917-18, 83 fr. 32 ; 1918-19, 87 fr. ; 1919-20, 100 fr. ; 1920-21, 12 fr. 25.

Objet. — Privilège d'émission de billets de banque à la Réunion, renouvelé pour 25 ans du 1<sup>er</sup> avril 1919 (loi du 21 mars 1919), opérat. de banque, escompte et recouvr. d'effets, billets à ordre, négociations de valeurs, prêts sur march. et sur récoltes dans la colonie, etc.

Agence à Saint-Pierre.

Conseil. — MM. Alph. Mas, direct.-présid. ; Camille Gérard, Albert Foucque [imp-exp à St-Denis], Léopold Giron de la Massuère, H. [Le Coat] de Kervéguen, admin. ; Ant. Baret et Stéphane Vergoz, admin. suppléants.

10 — Crédit foncier colonial\*, 43, rue de Naples, PARIS (9<sup>e</sup>)[puis 10, rue Volney].

Capital. — Sté an. 7.200.000 fr. en 24.000 act. de 300 fr. ent. lib. — Divid. : 1916, 5 fr. ; 1917, 30 fr. ; 1918, 65 fr. ; 1919, 115 fr. ; 1920, 200 fr.

Objet. — Sté créée, le 31 août 1863, pour faire à la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion des prêts hypoth. et des prêts aux communes, et devenue, par suite d'expropriations, propriétaire d'immeubles agric. et industr. qu'elle exploitait ; ces immeubles ont été cédés, en 1921, à la Société « Sucreries Coloniales ». — À la suite d'une liquid. jud. terminée par un concordat homologué par un jugement du 23 juin 1906, la Société, replacée à la tête de ses affaires, a échangé ses oblig. alors en circulation contre des oblig. nouvelles de 300 fr. et de 250 fr. à intérêt variable, maximum 4 p. 100, et des bons de 132,39 et de 110,33 non productifs d'intérêts, remb. à la liquid. par préférence aux actions. Les oblig. ont toutes été appelées au remb. le 1<sup>er</sup> janv. 1918. Les bons de liquidation sont rachetés par anticipation sous escompte au taux de la Banque de France. — Un décret du 15 octobre 1921 a autorisé la transformation du Crédit Foncier colonial en Sté anon. libre sous le régime de la loi du 24 juillet 1867 et des lois subséquentes, avec des statuts modifiés lui permettant de faire ttes opérations de banque dans les colonies et pays de protectorat.

Sièges d'exploit. — Fort-de-France (Martinique) ; Pointe à Pitre (Guadeloupe) ; St-Denis -de-la-Réunion).

Conseil. — MM. Ch. Grandjean, présid. ; [A.] Del Porto, v.-présid. ; [Charles] Baugnies, [Gustave] Briand, [Gilbert] de Monès del Pujol, Eugène Mutignon, Victor Rehm, admin. — Direct. : M. A. Jacqueminet.

11 — Société Bourbonnaise de crédit. [ultérieurement fusionnée avec la Bq de la Réunion]. Siège social à SAINT-DENIS (Réunion).

Capital. — Sté an., f. en 1890, au capital de un million de fr. divisé en 2.000 actions de 500 fr. ent. libérées. — Dividende moyen depuis la fondation : 11,72 p. 100 ; 1912-1913, 16,50 p. 100, ... 1919-1920 : 115 francs.

Conseil. — MM. Louis Désaïfres, présid. ; André Blay [comm. St-Denis], Georges Michel, Adrien de Guigné, Jules Auber (0/00)[adm. 345]. — Directeur : M. Désaïfres.

402 — P.-E. Bourdeau, 132, rue du Faubourg Saint-Denis, PARIS (10<sup>e</sup>).  
Objet. — Négts-comm., export. et import. pour : Madagascar, la Réunion, Maurice, Nlle-Calédonie, Tahiti, Brésil, Argentine, Chili, Pérou, Équateur, Haïti, Mexique, Grèce.  
Exp. — Tissus, mercerie, bonnet., modes, confections, quincaill., droguerie, jouets, verrerie, faïences, art. de Paris, aliment., etc.  
Imp. — Vanille, nacre, coprah.  
Comptoirs. — Mêmes pays que ci-dessus.

403 — Raymond Candau, 24, rue de l'Arcade, PARIS (8<sup>e</sup>).  
(Voir notice, n° 309).

404 — Antoine Chiris, 13, rue Ballu, PARIS (9<sup>e</sup>).  
Objet. — Plantations et comptoirs en Guyane, à la Réunion, aux Comores, en Indochine, en Chine et à Java. .  
Imp. — Balata, bois, essences aromatiques, sucre, or, vanille, sisal, graines oléag., laines, musc, etc.

404 bis — Comptoirs coloniaux Chiris, 8, rue Nouvelle, PARIS (9<sup>e</sup>).  
(Voir notice n° 377).

405 — Crédit foncier colonial, 43, rue de Naples, PARIS (8<sup>e</sup>).  
(Voir notice n° 10).

406 — G. Dechaux et H. Coffrant, 54, cours de la Liberté, LYON.  
Import., export. — Agence à St-Denis. (V. notice n° 323).

407 — Eugène Dechavanne, 12, rue St-Roch, THIZI (Rhône).  
(Voir notice n° 324).

408 — J.-G. et P. Gérard frères, 106, rue Sainte, MARSEILLE.  
Objet. — Import. et export. : Martinique, Guadeloupe, Réunion — Maison fondée en 1838.  
Exp. — Quincaill., cordages, fers, engrais, art. div., huile, métaux ouvrés.  
Imp. — Rhum, sucre, café, tafia, cacao.  
Maisons. — Guadeloupe : Pointé-à-Pitre. — Martinique : Fort-de-France. — Réunion : Saint-Denis.

409 — P. Limonaire, Caillot et Fouquet, 24, rue Richer, PARIS (9<sup>e</sup>).  
Objet. — Achat à la commission pour : La Réunion, Madagascar, la Guadeloupe, Maurice, Nicaragua.  
Exp. — Tissus de coton, cuirs, chapell., chaussures, bonnet., mercerie, quincaill., faïence, porcelaine, verrerie, métaux, tôles galvanisées, etc., fournit. pour modes, toutes marchandises en solde princip. les tissus de coton.  
Agences à la Réunion et à Maurice.

410 — Edouard Massinot,  
21 et 26, rue Beaurepaire et 11, rue de la Douane, PARIS (10<sup>e</sup>).  
Objet. — Imp. et consign. de prod. coloniaux, principal. de la Réunion, Madagascar, Mexique, Tahiti, Antilles, Afrique équatoriale.  
Imp. — Vanille, cacao, tapioca, fèves Touka, essences pour parfumerie, etc.

411 — Sté franco-bourbonnaise, 13, rue des Coffres, TOULOUSE.

Capital. — Sté en participation, f. le 1<sup>er</sup> nov. 1918, au capital de 110.000 fr. — Direction : L. E. Bonnefon.

Objet. — Import. et export. aux colonies, en particulier à la Réunion et à Madagascar.

Imp. — Sucre, café, rhum, tapioca, cacao, vanille, cannelle, cire, libre de coco et tous produits.

Exp. — Marchandises françaises en général.

412 — Sucrieries coloniales (Société coloniale, agricole, commerciale et industrielle), 43, rue de Naples, PARIS (8<sup>e</sup>).

Capital. — Sté an., f. le 16 nov. 1920, 20 millions en actions de 100 fr. ent. libérées.

Objet. — Culture de la canne à sucre, de la betterave et toutes autres cultures ; exploit. aux Antilles et à la Réunion, de fabriques de sucre, de distilleries et toutes opérations se rattachant aux dits objets.

Imp. — Sucre, rhum.

Conseil. — MM. Adrien Artaud, présid. ; Charles Grandjean, Léon Boulloche, v.-présid. ; Paul Alexandre, Bagnies, Gustave Briand, Henri Ehrmann, A. Jacqueminet, Alfred Labarrère, Nissim Léon, Eugène Mutignon, A. del Porto, Victor Rehm [Crédit Foncier colonial], Banque frse de l'Afrique équat., Sté mobilière et immobilière.

Commerçants.

SAINT-DENIS.

B. et H. Araoux. — Comest., liquides. Exp. : tous prod. : essences, sucres, café, chouchou...

Albert Blay (succession). — Imp. et exp. t. prod.

André Blay et C<sup>ie</sup>. — Imp. et exp. t. prod.

G. Caillé et J. Châtel. — Imp. : tissus, comest. Exp. : t. prod.

Caillé frères. — Consign., exp. ; représent. t. prod

Carrinyee Noorbhay et C<sup>ie</sup> — Consign., imp., exp. t. prod.

E. Chardon. — Imp. : modes, nouveaut. Exp. : essence géranium, ylang, vetyver et t. prod.

Chardon et Lagrave. — Exp. : essences.

Dadabhaye Moussa. — Consign., tissus et comest.

Frédéric Dor et C<sup>ie</sup>. — Imp. : aliment., liquides. Exp. : t. prod.

Ed. Fayet. — Quincaill., mat. de constr.

Albert Foucque [adm. Banque de la Réunion]. — Imp. : tissus. Exp. : sucre, tapioca, féculles, vanille, essences, rhum.

Gaveaux, Giraud et C<sup>ie</sup>. — Imp., exp. : sucre et rhum .

Ed. Giraud (M<sup>me</sup>). — Imp. t. prod. manuf. — Exp. : sucre, rhum, alcool.

Léonce Giraud. — Tissus, nouveautés.

A. Gunet et C<sup>ie</sup>. — Quincaill.

Anatole Hugot. — Exp. : café, essences, rhum.

Laffon et C<sup>ie</sup>. — Imp., exp. : sucre ; vanille, café, essences. .

M. Lagrave. — Exp. : t. prod.

Akwon Lawson. — Imp., consign., commis., prod Madagascar et Chine. Exp. : t prod. coloniaux

Ed. Macé — Représent. gén. — Exp. : t. prod.

Ali Mamode. — Tissus et nouv., cuirs et peaux alim. générale, riz et grains.

Mamode Issop Moulán. — Tissus et nouv.

Ismael Mamodjee Omarjee. — Imp. : tissus, riz.

Molédina Carramsie fils. — Alim. générale, imp et exp t. prod.

B. Paillés et L. Giron : — Tissus.

A. Pancera et C<sup>ie</sup>. — Quincaill. et t. prod. Exp. : sucres, rhum, vanille, choucho, etc.  
Paul Ruben de Couder. — Ag. de change et court de comm. Exp. : essences, café.  
Samat et Garçon. — Riz, poivre, saindoux, grains, farine, automob.  
Rhumsldt. — Exp. : vanille.  
Thonon et C<sup>ie</sup>. — Imp., exp.  
S. Vergoz. — Imp. : tous art. — Exp. : café, essences.

#### AUTRES CENTRES.

Alf. Aubry, St-Louis. — café, essences.  
J. Bertaut, St-Pierre. — Essences, vanille.  
C. Cadet, St-Joseph. — Vanille.  
Chabrie, Ste-Suzanne. — Vanille.  
R. Douyère, St-Pierre. — Imp. : aliment., céréales, vins, spirit., tissus, bonnet.,  
quincaill. — Exp. : sucre, essences.  
F. Hibon et fils, St-Pierre. — Essences, vanille  
Alfred Isautier et C<sup>ie</sup> [adm 1956/111]. — Café, sucre, essences, rhum.  
J. Mourouvin, St-André. — Imp. : alim. générale, quincaill. — Exp. : vanille, ylang-  
ylang, tapioca.  
F. Payet [futur Payet frères, 1951/p. 495], St-Paul. — Tissus et nouv., comest., vins,  
distill. de géranium.

#### Industriels.

#### Usines à sucre.

— Ste-Marie :  
« Flacourt », aux « Sucreries coloniales »  
« La Convenance » à MM. J. de Lapervanche et C<sup>ie</sup>  
« La Mare » [reprise par les Sucr. de Bourbon (1948)] à la Sté an. Adam de Villiers  
[1951/p. 496 x 2].  
« Quartier-Français », à M. de Kervéguen.  
« Ravine-Creuse », aux « Sucreries coloniales »  
« Bois-Rouge », à la succession André Bellier.  
— Bras Panon :  
« Rivière du Mat », Sté anonyme [Dupuis (1951)].  
— St-Benoît  
« Beaufonds » aux « Sucreries coloniales »  
— Ste-Rose  
« Ravine-Glissante », à M. J. Adam de Villiers [Succ : J.-H. Mourouvin].  
— St-Pierre  
« Les Casernes », à M. de Kervéguen. [Succ. : SA Les Casernes].  
« Grand-Bois », au comte Ch. Choppy (°/ ) [Succ. : Sucreries de Bourbon].  
« Mahavel ». à M. Louis Dumesnil.  
« Pierrefonds », à la Sté civ. de Pierrefonds. [Succ. : Léon Bénard]  
— St-Louis  
« Le Gol », à M. de Kervéguen. [Succ. : Léon Bénard]  
— Trois-Bassins  
« Grande Ravine », a une Sté an. Sté an.  
— St-Leu :  
« Stella-Matutina », à une Sté civile (Sucr. distill).  
— St-Paul  
« Savannah », à une Sté civile. [Anatole Hugot + Frédéric de Villèle].

« St-Gilles-Hauts », à M. de Villèle. [cf. bio Paul Dussac]  
« Vue Belle », aux « Sucrieries coloniales »  
« Éperon », à Mme Vve J. Martin. [Succ. : Sté civile]

#### Féculeries.

— Ste-Rose :  
« Riviere de l'Est », à M. T. Mourouvin.  
...  
« Confiance » à M. Antoine Carrère.  
— St-André  
Féculerie du Cambuston.  
Émile Pascal  
— Ste-Marie  
« Convenance », à une Sté. anon.  
— St-Joseph :  
« Le Piton » à M. de Kervéguen et C<sup>ie</sup>,  
Sté Hoareau, Lefèvre et C<sup>ie</sup>.  
— St-Leu :  
« Piton » à M. Issop Moussajée.

#### Usines à aloès.

J. Piat, à St-Denis,  
Valentin Hoareau, à St-Pierre  
Paul Hoareau, à St-Pierre  
Henrl Payet, à St-Jospeh

#### Distilleries.

St-Denis : M. Ed. Giraud.  
Mlle Zélin&a Lacouture.  
M. Rémy Chatel.  
M. Primat.  
M. Joseph Pirame,  
Ste-Marie : « Sucrieries coloniales »  
Ste-Suzanne : M. de Kervéguen,  
St-André : « Sucrieries coloniales »  
Bras-Panon : Sté anon. de la Rivière du Mat.  
St-Benoît : M. Pignolet.  
M. Magnan de Bellevue.  
« Sucrieries coloniales »  
Ste-Rose : M. J. Adam de Villiers.  
St-Pierre : MM. Isautier frères et C<sup>ie</sup>.  
M. de Kervéguen,  
M. Dumesnil.  
St-Louis : M. de Kervéguen.  
St-Leu : Sté civ. Stella Matutina.  
St-Paul : Mme Vve Joseph Martin.  
« Sucrieries coloniales »  
Sté civ. Savannah.

#### Fabricants de tabacs.

St-Denis : M. Adeline.  
M. Bellanger.  
M. Chane-Ki.  
M. Chane-Yène.  
St-Pierre : M. Léon Fontaine.  
M. Justin Ninon.  
St-Louis : M. Pierre Payet.

Fabricants de conserves aliment.

St-Denis : Sté anon. des anc. Établ. Serra frères, 300.000 fr. Conserves d'ananas.  
St-Pierre : Mlle Lacaze.  
Bras-Panon : Établ. Libéria, conserves d'ananas.

Usine électrique.

(Pour l'éclairage de la ville et des maisons particulières).  
M. Henry Baron, concessionnaire, St-Denis.

---